



C A M P U S

BERLAYMONT

ACTIVITES PARASCOLAIRES

LYCEE DE BERLAYMONT

2023-2024



<http://campus-berlaymont.be/l> Une

vingtaine d'activités pour découvrir, s'amuser, se perfectionner... dans des domaines variés : sports, arts, détente, langues, informatique, activités sociales

Les inscriptions aux parascolaires en 4 étapes

1

2

S'informer et choisir

Consulter le détail de nos activités, les informations sur les inscriptions et le fonctionnement du parascolaire sur notre site internet

www.campus-berlaymont.be
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos professeurs d'Éducation Physique.
Pour toutes questions supplémentaires, une séance d'information se tiendra le vendredi 17/09 au hall de l'horloge.

Demander son inscription

du lundi 04 septembre 10 h au dimanche 24 septembre 23 h, enregistrer votre demande d'inscription en ligne sur la page <http://www.campus-berlaymont.be/l/inscriptions/activites-variees/>

- Choix libre de l'enfant
- Engagement pour l'année
- Laissez place aux temps libres

3

Payer

Toutes les activités ne sont pas payantes. Celles qui sont comprises dans le forfait trimestriel ne sont pas à payer. La procédure de paiement vous est expliquée sur le site. Vous avez 8 jours pour effectuer votre paiement ou nous faire parvenir une preuve de celui-ci. L'engagement à une activité se prend pour toute la durée de l'année. Un désistement ne donnera lieu à aucun remboursement. L'activité ne sera organisée que si 8 élèves minimum sont inscrits.

4

Confirmation

Après réception de votre paiement, vous recevrez par email une confirmation de votre inscription avant le début des activités. Les activités débutent le 02 octobre et se terminent le 7 juin. L'engagement se prend pour toute la durée de l'activité.

Activités sportives



Unihockey

1^{re} et 2^e
Hall de sports
Forfait trimestriel



Basket 1-2

1^{re} à 6^e
Hall de sports
Forfait trimestriel



Escalade

1^{re} à 6^e
Hall de sports
174 €



Football filles

Hall de sports
Forfait trimestriel



Judo

5^e étage
174 €



Mini Foot

Hall de sports
Forfait trimestriel



Volley filles/garçons

1^{re} et 2^e
Hall de sports
Forfait trimestriel



Tennis de table

5^e étage
174 €



Volley filles/garçons

3^e à 6^e
Hall de sports
Forfait trimestriel



Danse

5ème étage
174€

Hockey

3^e
Hall de sports
Forfait trimestriel

Activités artistiques



Arts Plastiques
Local Techno
174 €

Céramique
226 €

Piano cours particulier
4 places disponibles
520 €

Théâtre/impro
Salle de spectacle
174 €

Informatique



Codage/Scrath
Auditorium
174 €

Lego Spike
Local informatique
194 €

Suivi Scolaire



Etudes dirigées
16 h 15 à 17 h 15

Activité sociale



**OXFAM
Récréations**
13 h à 13 h 30
(à partir
d'octobre)

Beps



Brevet Européen des premiers Soins
12h30 à 13h15
Forfait trimestriel
20 € pour le diplôme remboursé par la mutuelle

Soutien scolaire



Langues (pendant les vacances)-
Avec notre partenaire
Interlingua

(Organisé en 23-24 pour toutes les premières année pendant les cours et donc pas en parascolaire)

Informations supplémentaires

1

Campus Berlaymont - L'est un soutien dans l'organisation d'activités périscolaires variées au sein des établissements scolaires.

Activités au Lycée de Berlaymont depuis janvier 2014

2

Tarifs
Le tarif est variable d'une activité à l'autre parce qu'il couvre strictement nos frais (traitements, assurances, amortissement du matériel...) L'engagement se prend pour un an. Un désistement ne donnera lieu à aucun remboursement. L'inscription se fait via notre site.

Le montant couvre 20 à 23 séances réparties entre la première semaine du mois d'octobre et la dernière semaine du mois de mai

3

Repas

La plupart des activités se déroulant sur le temps de midi, nous conseillons aux élèves de **renoncer aux repas chauds et d'emporter un pique-nique**. Cela leur permettra de rejoindre leur activité dans les meilleurs délais.

Les parascolaires payants débutent à 12 h 30 et se terminent à 13 h 10. Le repas se prend après l'activité.

4

Assurances

Une assurance en cas d'accident physique et en responsabilité civile couvre les participants, pour autant qu'ils soient élèves au Lycée de Berlaymont et qu'ils se trouvent effectivement sous la direction d'un animateur agréé par l'ASBL. Nous ne pouvons donc assumer notre responsabilité en dehors des heures et des locaux où se pratiquent nos activités en présence de l'animateur.

L'accès aux terrains, cours, locaux ou vestiaires est donc formellement interdit aux élèves en l'absence de l'animateur responsable.

Aucune assurance ne couvre les vols ou les dégâts matériels, nous déclinons toute responsabilité pour les objets déposés au vestiaire.

